

DEPARTEMENT DE LA LOIRE – Arrondissement de Roanne

**SYNDICAT MIXTE DE LA RETENUE  
DU BARRAGE DE VILLEREST**

04 77

7 rue du Clos  
42300 VILLEREST  
Tél : 04.77.69.66.66  
Fax : 04.77.69.65.74  
sivu.villerest@wanadoo.fr

*Roanne  
M. W. E. B.  
- ag. délégué  
JFB/ST  
- 2<sup>e</sup> circonscription  
27/10/07*

**COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE « SENTIERS »  
DU JEUDI 6 SEPTEMBRE 2007  
À LA SALLE DES FÊTES DE BULLY**

**PRÉSENTS** : Mrs BOBILLON Jean (St Jodard) – COASSY Bruno (Conseil Général de la Loire) – BERNARD Michel (G. R. A.) – BONNE Jean-François (Nervieux) – FABRE Jacques (CoPLER / St Priest la Roche) – JACQUET Michel (St Jean/St Maurice) – PEREY Joseph (Lentigny) – ROCLE Yves (Bully) – DALMAS Roger (Pommiers) – DUPIN Gilles (Balbigny) – BELLET Henri (Epercieux St Paul) – Mme RAJOT Régine (Dancé) – Mrs DUPIN Christian (St Paul de Vézelin) – LAFAY Claude (G. R. A.) – COUTAUDIER Pierre (Villerest/G. R. A.) – MASSACRIER José (DDE-BER) – MATHELIN J. Jacques (DDE agence de Roanne) – LIONARD Yves (Mizérieux) – PLACE Marc (Commelle-Vernay/G. R. A.) – Mme FALLET Marie-Claude (DDE agence de Roanne).

**COMMUNES NON REPRÉSENTÉES ET EXCUSÉES** : Cordelle – Cleppé – Pinay – St Georges de Baroille et St Marcel de Félines.

\*\*\*\*\*

Mme RAJOT est intervenue pour St Georges de Baroille et M. BOBILLON est intervenu pour Pinay.

L'objet de la réunion était de mettre en place un cahier des charges pour la réalisation du « Fil Rouge » sur les rives du barrage.

La dénomination de cette opération a été choisie sous l'appellation de « Sentier des bords de Loire ».

Les 3 représentants de la DDE : Mme FALLET, Mrs MATHELIN et MASSACRIER étaient chargés de la présentation des propositions par projection, et sur carte.

M. COASSY représentait le Conseil Général de la Loire afin de nous faire profiter de son expérience en la matière et de veiller à ce que les propositions retenues soient conformes aux critères du Conseil Général.

**Panneaux directionnels pour l'accès au circuit**

Les emplacements ont été déterminés sur carte, commune par commune. Ils doivent :

- être en nombre nécessaire, discrets et intégrés dans le paysage,
- assurer la sécurité des marcheurs, VTTistes ou cavaliers,
- éviter toute rupture dans le cheminement à l'accès,
- prévenir les dangers lors des traversées de routes.

Une pré-signalisation sera mise en place sur les grands axes.

Dalbigny – Bully – Cleppé – COPLER – Dancé – Epercieux St Paul – Grand Roanne Agglomération – Lentigny – Mizérieux – Nervieux – Pinay – Pommiers – St Georges de Baroille – St Jean/St Maurice – St Jodard – St Marcel de Félines – St Paul de Vézelin

### Panneaux d'information

Ils seront mis en place aux points de départ et aux entrées sur le circuit, seulement en modèle RECTO.  
L'idée d'en mettre dans les « centre-bourgs » est rejetée

### Panneaux directionnels sur le circuit

Ils signaleront les bifurcations importantes et doivent éviter toute erreur.

### Panneaux de sécurité

La sécurité est de la compétence d'EPLoire donc nous n'en poserons pas. Toutefois, si sur votre commune un endroit apparaît comme étant dangereux, il faut faire remonter l'information au Syndicat pour que nous puissions intervenir auprès d'EPLoire.

### Jalons

Ils porteront le logo du Syndicat, seront si possible posés sur les arbres. Dans certains cas, ils seront mis sur des supports. Il devrait en falloir environ 400.

### Calendrier

La DDE nous fera parvenir le cahier des charges mis en forme pour fin octobre. Les matériaux en bois (mélèze) seront privilégiés. Les cadres seront demandés en alu. Des propositions de variantes seront sollicitées.

### Passerelles

M. Jean-Claude PEREY a appelé Monsieur le Président en fin de réunion pour lui confirmer que le dossier pour les passerelles, de St Jean/St Maurice, Pinay et St Jodard, était prêt et qu'il allait nous le transmettre.

### Parkings

Les entrées retenues sur le circuit sont toutes situées sur des parkings existants où seront mis les panneaux d'information (sans publicité). A la Vourdiat, tables et bancs seront mis en place.

Cette journée s'est déroulée en toute cordialité.

Les repas ont été pris en charge par le Syndicat, l'apéritif, les boissons et le café par la commune de Bully.

Tous nos remerciements à Yves ROCLE.